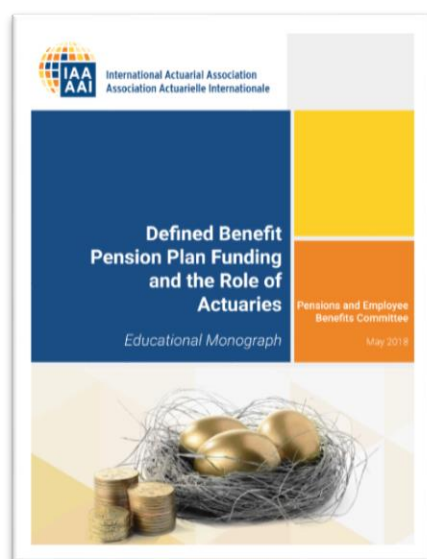




## Le Comité des pensions et des avantages sociaux de l'AAI publie une monographie sur le rôle de l'actuaire en matière de financement des régimes à prestations déterminées



Le Comité des pensions et des avantages sociaux de l'AAI publie une monographie sur le rôle de l'actuaire en matière de financement des régimes à prestations déterminées

Le Comité des pensions et des avantages sociaux (CPAS) de l'Association Actuarielle Internationale a le plaisir d'annoncer la publication d'une monographie intitulée *Defined Benefit Pension Plan Funding and the Role of Actuaries*.

L'ouvrage traite de la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) et plus précisément du financement par avance des régimes PD par opposition au financement par répartition. Il pose les grandes questions relatives au financement des régimes de retraite et le rôle que l'actuaire joue pour y répondre. Il est aussi question des principaux facteurs qui sous-tendent l'utilisation des différentes méthodes de financement des régimes de retraite.

Bien que cette monographie se focalise sur les questions actuarielles et les autres questions relatives au financement des régimes PD, elle s'adresse aussi à ceux qui participent à la conception des systèmes de financement ou de réglementation de ces régimes.

La publication de cette monographie tombe à point nommé, surtout du fait que le Groupe de travail sur les pensions privées de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mène simultanément ses propres travaux sur les régimes PD. L'AAI et l'OCDE saluent les efforts complémentaires et la collaboration de chacun lorsqu'il s'agit d'aborder les questions actuarielles et les autres questions relatives au financement des régimes PD.

Selon M. Charles Cowling, vice-président du CPAS, qui a encadré la préparation de la monographie : « Les régimes de retraite PD représentent les institutions financières les plus importantes du monde, tant du point de vue de l'importance qu'ils ont pour les particuliers qui épargnent en vue de leur retraite que de l'incidence qu'ils ont sur les marchés financiers et sur les employeurs qui offrent des avantages de retraite à leurs employés. Si les différences entre les pays et les réglementations locales sont nombreuses, les similitudes le sont tout aussi. En effet, en cette période où les régimes PD partout dans le monde sont soumis à des pressions en raison de la longévité croissante et des conditions difficiles du marché, les problèmes rencontrés dans les différents pays sont parfois très similaires. Nous espérons donc qu'il sera utile et instructif d'examiner les questions et les enjeux soulevés dans la monographie et la façon dont différents pays ont réagi par exemple face aux difficultés du financement des régimes de retraite PD. »

Le document est consultable sur le [site Web de l'AAI](#).

Cette activité s'inscrit dans la mission de l'AAI de promouvoir le rôle, la réputation et la reconnaissance de la profession actuarielle afin de favoriser le bien-être de la société. De plus, elle contribue à la réalisation de ses objectifs stratégiques consistant à fournir aux organismes supranationaux des apports actuariels sur des questions importantes, à faciliter la coordination, l'utilisation et la diffusion du savoir et des compétences scientifiques de la profession actuarielle, et à améliorer le champ d'action, la disponibilité et la qualité des services actuariels offerts par les membres individuels de ses associations membres.

Pour en savoir plus sur le travail de l'AAI à ce sujet, écrivez à la [directrice des activités techniques](#), au Secrétariat de l'AAI.

*This News Release is also available [in English](#).*

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaire, qui représente environ 70 000 actuaire dans plus de 115 pays, et comporte sept sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaire. Fondée en 1895, l'AAI existe afin de promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI a 73 associations membres titulaires et 25 associations membres associés.

**International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale**

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tel: 1-613-236-0886 | Fax: 1-613-236-1386

secretariat@actuaries.org | [www.actuaries.org](http://www.actuaries.org)